

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Province de Québec
Municipalité de Saint-Thomas

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 15 novembre 2021 à 19h30 à la Mairie située au 1240, route 158 à Saint-Thomas à laquelle sont présents M. André Champagne, Maire, les conseillères et les conseillers suivants : Mmes Agnès Derouin, Geneviève Henry, Marie Ouellette et Claudia Rioux, MM. Maurice Marchand et Jacques Robitaille.

Les membres présents forment le quorum.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

La séance est ouverte à 19h30 par M. André Champagne, Maire, et Mme Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité, qui assiste à la séance et dresse le procès-verbal.

RÉSOLUTION No 266-2021

CORRECTION AU PROCÈS-VERBAL DU 4 OCTOBRE 2021 – AJOUT D'UNE RÉOLUTION – LÉGION ROYALE CANADIENNE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas alloue un montant de 125.00\$ pour une couronne à déposer au cénotaphe du Parc Lajoie. Monsieur le Maire sera présent à la cérémonie, dimanche le 14 novembre 2021 à 14h30, et les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

RÉSOLUTION No 267-2021

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 OCTOBRE 2021

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 tel qu'il a été présenté.

RÉSOLUTION No 268-2021

APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les comptes payés de octobre 2021 tel que rapportés dans le journal des déboursés en date du 31 octobre 2021, d'approuver les comptes payés par Accès D Affaires de octobre 2021 tel que rapportés sur la liste des prélèvements effectués en date du 31 octobre 2021 et les comptes à payer de octobre 2021 tel que rapportés sur la liste des comptes fournisseurs en date du 31 octobre 2021 et définis comme suit :

- Comptes payés en date du 31 octobre 2021 du chèque # 14 883 au chèque # 14 912 pour un montant total de 22 753.43\$
- Comptes payés en octobre 2021 par Accès D Affaires au montant de 29 924.11\$

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

- Comptes à payer de octobre 2021 du chèque # 14 913 au chèque # 14 971 pour un montant total de 362 771.20\$

Que la directrice générale et greffière-trésorière atteste que les crédits nécessaires sont disponibles.

PÉRIODE DE QUESTIONS (Aucune)

RÉSOLUTION No 269-2021

RÉSOLUTION DÉSIGNANT LES REPRÉSENTANTS DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS ET DÉTERMINANT LEURS POUVOIRS – CAISSE DES JARDINS DE D'AUTRAY

Il est proposé par Mme Agnès Derouin, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que M. André Champagne, Maire, et la directrice générale et greffière-trésorière, Mme Danielle Lambert, soient les représentants de la Municipalité de Saint-Thomas à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la Caisse Desjardins de D'Autray. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la Municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants au nom de la Municipalité :

- Émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- Signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- Demander l'ouverture par la Caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité;
- Signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la Municipalité.

La directrice générale et greffière-trésorière exercera seule les pouvoirs suivants, au nom de la Municipalité :

- Faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- Concilier tout compte relatif aux opérations de la Municipalité;
- Faire les transactions électroniques par Accès D Affaires.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés de la façon suivante :

- Tous ensembles conjointement.

Si l'un des représentants adopte l'usage d'un timbre de signature, la Municipalité reconnaît toute signature ainsi faite comme constituant une signature suffisante et sera liée par celle-ci tout comme si elle avait été écrite, soit par ce représentant, soit avec autorisation, peu importe qu'elle ait été effectuée sans autorisation, ou de tout autre manière.

Les pouvoirs mentionnés dans la présente résolution énoncée précédemment sont en sus de ceux que les représentants pourraient autrement détenir.

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Cette résolution demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'un avis écrit de sa modification ou de son abrogation ait été reçu à la Caisse Desjardins de D'Autray.

RÉSOLUTION No 270-2021

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT ET DU SUBSTITUT À LA MRC DE JOLIETTE

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- Mme Agnès Derouin	15 nov. 2021 au 15 juillet 2022
- Mme Marie Ouellette	15 juillet 2022 au 15 mars 2023
- M. Jacques Robitaille	15 mars 2023 au 15 nov. 2023
- Mme Geneviève Henry	15 nov. 2023 au 15 juillet 2024
- M. Maurice Marchand	15 juillet 2024 au 15 mars 2025
- Mme Claudia Rioux	15 mars 2025 au 1 ^{er} nov. 2025

RÉSOLUTION No 271-2021

NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT AU COMITÉ DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE JOLIETTE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- M. Jacques Robitaille	Délégué, conseiller district #5
- Mme Geneviève Henry	Substitut, conseillère district #6

RÉSOLUTION No 272-2021

NOMINATION D'UN RÉPONDANT À LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- Mme Claudia Rioux	Répondante, conseillère district #2
- Mme Geneviève Henry	Substitut, conseillère district #6

RÉSOLUTION No 273-2021

NOMINATION D'UN DÉLÉGUÉ ET D'UN SUBSTITUT AU TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF JOLIETTE MÉTROPOLITAIN

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- Mme Agnès Derouin	Déléguée, conseillère district #4
- M. Maurice Marchand	Substitut, conseiller district #1

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

RÉSOLUTION No 274-2021

NOMINATION AU COMITÉ DE JUMELAGE LA ROQUE-GAGEAC

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- Mme Agnès Derouin Conseillère district #4

RÉSOLUTION No 275-2021

NOMINATION À L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION « AU CŒUR DE CHEZ NOUS »

Il est proposé par Mme Agnès Derouin, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- M. Maurice Marchand Représentant, conseiller district #1

RÉSOLUTION No 276-2021

NOMINATIONS À DIFFÉRENTS COMITÉS DE LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Claudia Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

Comité « Finance »

- M. André Champagne Maire
- Mme Geneviève Henry Conseillère district #6
- Mme Marie Ouellette Conseillère district #3

Comité « Relation professionnelle »

- M. André Champagne Maire
- M. Maurice Marchand Conseiller district #1
- Mme Claudia Rioux Conseiller district #2

Comité « Hygiène du milieu »

- M. André Champagne Maire
- M. Maurice Marchand Conseiller district #1

Comité de vigilance

- M. Maurice Marchand Conseiller district #1

RÉSOLUTION No 277-2021

NOMINATION AUX DIFFÉRENTS COMITÉS EN LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

- Mme Marie Ouellette Comité consultatif loisirs, culture et vie communautaire
- Mme Claudia Rioux Comité consultatif loisirs, culture et vie communautaire
- Mme Marie Ouellette Comité route cyclable
- Mme Geneviève Henry Substitut – Comité route cyclable
- M. Maurice Marchand Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale et logements sociaux
- Mme Agnès Derouin Substitut – Vieillir en demeurant dans sa communauté rurale et logements sociaux
- Mme Claudia Rioux Conseil d'établissement de l'école des Brise-vent

RÉSOLUTION No 278-2021

NOMINATION NOUVEAU COMITÉ PATRIMONIAL ET CULTUREL

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- M. André Champagne Maire
- Mme Agnès Derouin Conseillère district #4

RÉSOLUTION No 279-2021

NOMINATION AU COMITÉ D'EMBELLISSEMENT

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- Mme Claudia Rioux Conseillère district #2

RÉSOLUTION No 280-2021

NOMINATION D'UN CONSEILLER ET DES MEMBRES AU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Claudia Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les nominations suivantes :

- M. Jacques Robitaille Conseiller district #5
- M. René Vincent Citoyen
- M. Denis Rivest Citoyen
- M. Michaël Thérout Citoyen
- Mme Carole Garceau Citoyenne

Le conseil municipal tient à remercier M. Maurice Marchand et Mmes Mitzy Peirs et Annette Harnois de leur implication auprès du CCU.

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

DÉPÔT DES « DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL »

Mme Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière, dépose à la table du conseil les déclarations des intérêts pécuniaires des membres du conseil, soit M. André Champagne, M. Maurice Marchand, Mme Claudia Rioux, Mme Marie Ouellette, Mme Agnès Derouin, M. Jacques Robitaille et Mme Geneviève Henry.

DÉPÔT DE LA « DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS »

Mme Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière, dépose à la table du conseil la déclaration des intérêts pécuniaires des principaux dirigeants.

RÉSOLUTION No 281-2021

APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE 2021-02 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS ET LE SCFP SECTION LOCALE 4301

Il est proposé par Mme Geneviève Henry, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte et signe la lettre d'entente 2021-02.

RÉSOLUTION No 282-2021

APPROBATION DE LA LETTRE D'ENTENTE 2021-03 ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-THOMAS ET LE SCFP SECTION LOCALE 4301

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte et signe la lettre d'entente 2021-03.

RÉSOLUTION No 283-2021

EMBAUCHE DE MME JOHANNE LEFEBVRE À TITRE D'EMPLOYÉE SURNUMÉRAIRE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas embauche Mme Johanne Lefebvre à titre d'employée surnuméraire, selon la lettre d'entente 2021-03, et ce, à compter du 1^{er} décembre 2021.

RÉSOLUTION No 284-2021

RAPPORT MOTIVÉ DU CHEF DU CONSEIL DANS UN CAS DE FORCE MAJEURE DE NATURE À DÉTÉRIORER SÉRIEUSEMENT LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX (ART. 937 DU CODE MUNICIPAL)

Mme Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière, fait la lecture du rapport.

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas approuve le rapport de M. Marc Corriveau, Maire, en

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

date du 5 novembre 2021, concernant le changement du ponceau en urgence sur le rang Sud près du numéro civique 1380, afin de ne pas détériorer les équipements municipaux et éviter de mettre en danger la vie de la population.

RÉSOLUTION No 285-2021

MANDATER ME RICHARD LAFLAMME DE STEIN MONAST – DOSSIER DE CONTESTATION D'ÉVALUATION

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas mandate Me Richard Laflamme de Stein Monast à représenter les intérêts de la Municipalité dans le dossier TAQ : SAI-M-310530-2109.

RÉSOLUTION No 286-2021

ADOPTER LE BUDGET RÉVISÉ 2021 DE L'OMH AU CŒUR DE CHEZ NOUS ET LES ÉTATS FINANCIERS 2019 DE L'OMH DE ST-THOMAS

Il est proposé par Mme Claudia Rioux, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte le budget révisé 2021 en date du 28 septembre 2021 pour le numéro d'ensemble immobilier #2737 ainsi que les états financiers 2019 000462 PU-REG déficit d'exploitation.

RÉSOLUTION No 287-2021

ÉTATS FINANCIERS 2020 DE L'OFFICE D'HABITATION « AU CŒUR DE CHEZ NOUS »

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas accepte les états financiers 2020 de l'Office d'habitation « Au cœur de chez nous ». La Municipalité émettra un chèque de 4 860.00\$ à l'Office d'habitation « Au cœur de chez nous », représentant 10% du déficit de l'organisme.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT AYANT POUR BUT DE RENFLOUER LE FONDS GÉNÉRAL POUR LE PAIEMENT D'UNE DÉPENSE EN IMMOBILISATION EFFECTUÉE AU PROFIT D'UN SECTEUR DÉTERMINÉ

Mme Marie Ouellette, conseillère, dépose un avis de motion à l'effet qu'il y aura présentation lors d'une séance subséquente d'un règlement ayant pour but de renflouer le fonds général pour le paiement d'une dépense en immobilisation effectuée au profit d'un secteur donné. Un projet de règlement sera déposé à la présente séance.

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

RÉSOLUTION No 288-2021

DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NO 10-2021 AYANT POUR BUT DE RENFLOUER LE FONDS GÉNÉRAL POUR LE PAIEMENT D'UNE DÉPENSE EN IMMOBILISATION AU PROFIT D'UN SECTEUR DONNÉ

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas devait effectuer le pompage, le transport et la disposition des boues de l'étang No 1 de la station d'épuration des eaux usées ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a procédé à un appel d'offres publique le 11 janvier 2021 ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a procédé à l'ouverture des soumissions le 17 février 2021 ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas a adjugé le contrat lors de la séance ordinaire du 1^{er} mars 2021 ;

Attendu qu'un avis de motion fut déposé lors de la séance ordinaire du 15 novembre 2021;

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers de la Municipalité de Saint-Thomas que ce projet de règlement soit adopté et qu'il se lise comme suit :

ARTICLE 1

Le préambule du présent projet de règlement en fait partie intégrante pour valoir à toutes fins que de droit.

ARTICLE 2

Le conseil municipal devait faire effectuer le pompage, le transport et la disposition des boues de l'étang No 1 de la station d'épuration des eaux usées.

ARTICLE 3

Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent projet de règlement, le conseil est autorisé à renflouer le fonds général pour le paiement d'une dépense en immobilisation au profit d'un secteur concerné soit le secteur desservi par les égouts sanitaires de la Municipalité pour une somme de 141 145.65\$ taxes nettes.

ARTICLE 4

Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement au renflouement du fonds général de 141 145.65\$ taxes nettes, il est par le présent règlement exigé et il sera prélevé en 2022 et ce, pour une seule année, auprès de chaque propriétaire d'un immeuble imposable situé à l'intérieur du bassin de taxation décrit à l'annexe « A », jointe au présent projet de règlement pour en faire partie intégrante, une compensation pour chaque immeuble imposable dont il est propriétaire.

Le montant de cette compensation sera établi en 2022, seulement, en divisant les dépenses engagées pour renflouer le fonds général

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

pour le paiement d'une dépense en immobilisation au profit du secteur desservi par les égouts sanitaires de la Municipalité par le nombre d'immeubles imposables dont les propriétaires sont assujettis au paiement de cette compensation.

ARTICLE 5

Le règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

M. André Champagne
Maire

Mme Danielle Lambert B.A.A.
Dir. générale et greffière-trésorière

DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE 2020

Mme Danielle Lambert, directrice générale et greffière-trésorière, dépose à la table du conseil le rapport annuel sur la gestion de l'eau potable 2020 produit par M. Pierre Désy, directeur des travaux publics.

RÉSOLUTION No 289-2021

DEMANDE DE DROIT DE PASSAGE ET DE SIGNALISATION POUR MOTONEIGE

Il est proposé par M. Jacques Robitaille, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise le droit de passage au Club Auto-Neige de Joliette à l'intersection du Rang de la Grande-Chaloupe et du Chemin Bérard. La signalisation appropriée sera installée par la Municipalité.

RÉSOLUTION No 290-2021

DEMANDE DE MME JUSTINE THERRIEN – COUCHES LAVABLES

Il est proposé par Mme Geneviève Henry, appuyé par Mme Claudia Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas rembourse un montant de 100\$ à Mme Justine Therrien demeurant au 1365, Route 158 pour l'achat de couches lavables. La Municipalité a reçu une copie des factures et tous les critères sont respectés conformément à la résolution no 369-2016.

RÉSOLUTION No 291-2021

PROGRAMME INTERMUNICIPALITÉ 2022

Attendu que le Réseau Québec-France/francophonie a transmis par courriel, le 3 novembre 2021, la documentation pour le programme intermunicipalité pour le stage à l'été 2022 ;

Attendu que la Municipalité de Saint-Thomas est jumelée au Pacte d'amitié avec la Municipalité de La Roque-Gageac ;

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Claudia Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas s'engage à participer au programme intermunicipalité 2022 du Réseau Québec-France/francophonie en accueillant un stagiaire français au camp de jour, assumant les frais à immigration canada (EIMT) et mandate Karine Marois pour coordonner le programme avec les différentes instances.

RÉSOLUTION No 292-2021

Mme Marie Ouellette, conseillère, se retire des discussions et va s'abstenir de voter puisqu'elle est membre du conseil d'administration de l'OSJJ.

DEMANDE DE L'OSJJ – SPECTACLE DE NOËL

Attendu que l'OSJJ, Orchestre symphonique des jeunes de Joliette, offrirons un spectacle à l'église de Saint-Thomas, le samedi 4 décembre pour Noël ;

Attendu que les profits de cette soirée seront partagés entre la fabrique Sainte-Famille et l'orchestre ;

Attendu que cette soirée, à contribution volontaire, offre aux citoyens, peu importe leur revenu, un spectacle abordable et de qualité ;

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas s'engage à :

- Prêter gratuitement la salle Saint-Joseph no.1 comme loge des musiciens le samedi 4 décembre 2021 ;
- Prêter gratuitement le nombre de chaises nécessaire pour asseoir l'orchestre lors du concert ;
- Diffuser le spectacle dans les différents médiums de communication de la municipalité.

RÉSOLUTION No 293-2021

RETARDATAIRES RÉCALCITRANTS À LA BIBLIOTHÈQUE JACQUELINE-PLANTE

Attendu que la bibliothèque Jacqueline-Plante a remis une liste de retardataires depuis plus de deux ans ;

Attendu que la coordination a fait les appels et envois de courriels pour récupérer les documents et sans succès pour certains abonnés;

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas :

- 1- Maintienne le statut d'abonné pour les retardataires des milieux scolaires et des garderies, en date du 12 novembre 2021, et élague les documents sans frais. Si la situation se reproduit avec ces mêmes abonnés, ceux-ci seront suspendus pour une durée d'un an.

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

- 2- Suspende le privilège des abonnés récalcitrants, autres que scolaires et des garderies, pour une durée d'un an à partir de la date de la résolution municipale et élague les documents sans frais.

RÉSOLUTION No 294-2021

ADHÉSION AUX FLEURONS DU QUÉBEC 17^E ÉDITION

Il est proposé par Mme Agnès Derouin, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas adhère au programme des Fleurons du Québec et assume les frais de 1235,00\$, plus taxes, pour une adhésion triennale.

REMBOURSEMENT DES ACTIVITÉS HORS TERRITOIRE

Aucune demande déposée à la table du conseil par Mme Karine Marois, directrice des loisirs.

RÉSOLUTION No 295-2021

REMERCIEMENT À M. MARC CORRIVEAU

Attendu que M. Marc Corriveau fut maire de novembre 2013 à novembre 2021 ;

Attendu que M. Marc Corriveau a effectué ses tâches reliées à sa fonction avec rigueur et professionnalisme ;

Attendu que M. Marc Corriveau a été à l'écoute des citoyennes et citoyens de Saint-Thomas ;

Attenu que M. Marc Corriveau a exercé sa fonction avec dévouement ;

Il est proposé par Mme Geneviève Henry, appuyé par M. Jacques Robitaille et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas remercie sincèrement M. Marc Corriveau de son engagement envers la communauté durant ses deux (2) mandats.

CORRESPONDANCES

RÉSOLUTION No 296-2021

DEMANDE DU COMITÉ D'ENTRAIDE DE ST-THOMAS

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par M. Maurice Marchand et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas donne une subvention de 5 000.00\$ au Comité d'Entraide de St-Thomas dans le cadre de la Guignolée 2021.

RÉSOLUTION No 297-2021

INVITATION – LANCEMENT DE LA NOUVELLE IMAGE DU CJE DE D'AUTRAY-JOLIETTE

Il est proposé par Mme Marie Ouellette, appuyé par Mme Geneviève Henry et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise Mme Agnès Derouin, à titre de mairesse

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 NOVEMBRE 2021

suppléante, à assister au lancement de la nouvelle image du CJE de D'Autray-Joliette, le 24 novembre 2021, de 16h à 18h. Les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

RÉSOLUTION No 298-2021

INVITATION AU CONCERT-BÉNÉFICE DE NOËL À LA CATHÉDRALE DE JOLIETTE

Il est proposé par Mme Claudia Rioux, appuyé par Mme Agnès Derouin et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Saint-Thomas autorise M. André Champagne, Maire, à assister au concert-bénéfice de Noël à la Cathédrale de Joliette, le 3 décembre 2021. Le billet au montant de 56\$ sera défrayé par la Municipalité et les frais de déplacement seront remboursés sur présentation des pièces justificatives.

PÉRIODE DE QUESTIONS (Aucune)

RÉSOLUTION No 299-2021

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Maurice Marchand, appuyé par Mme Marie Ouellette et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit levée à 19h58.

M. André Champagne
Maire

Mme Danielle Lambert B.A.A.
Dir. générale et greffière-trésorière